



DÉPARTEMENT DE L'AIN

COMMUNE DE
SAINT-ANDRÉ-SUR-VIEUX-JONC

PLAN LOCAL D'URBANISME

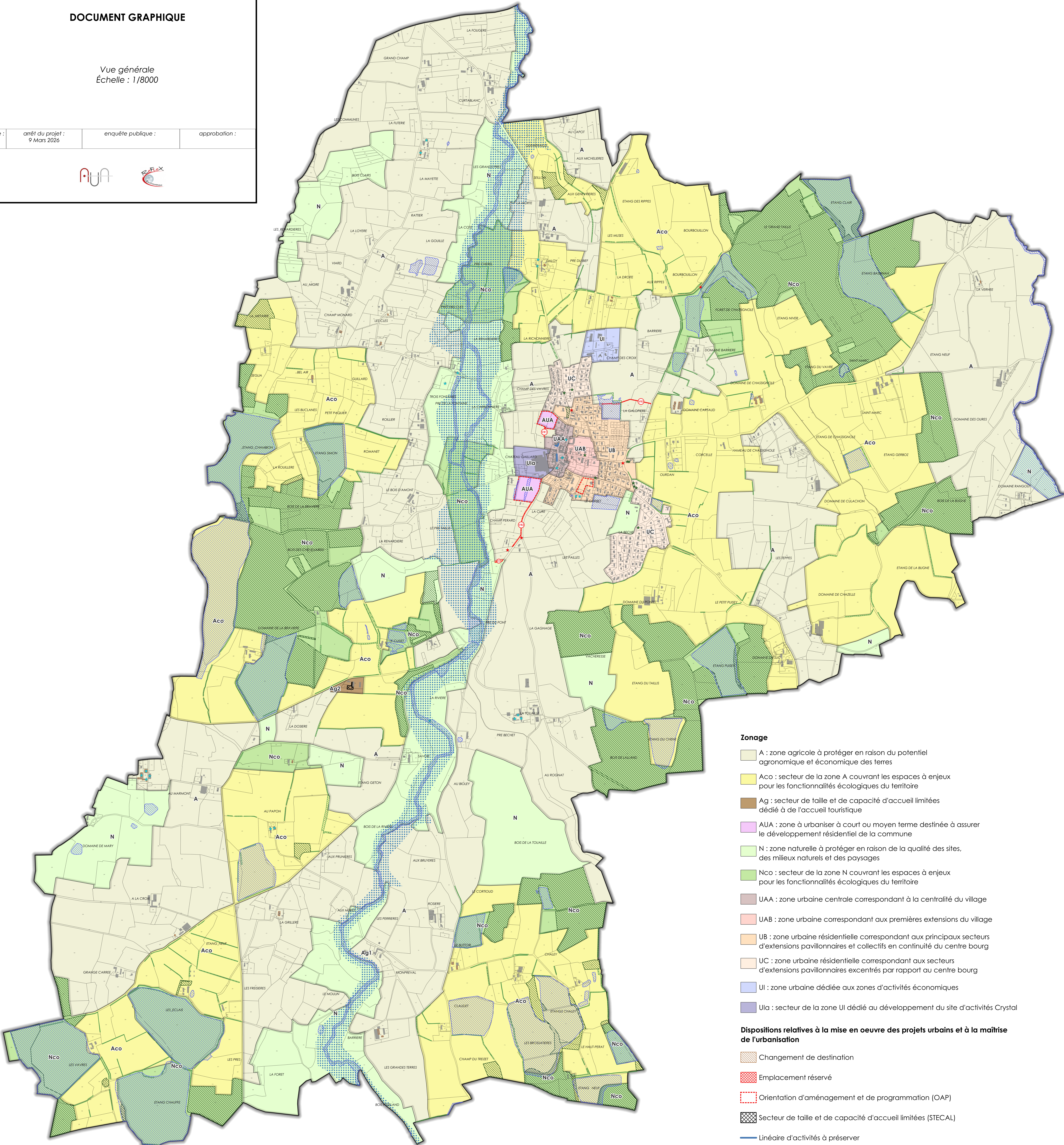
DOCUMENT GRAPHIQUE

Vue générale
Échelle : 1/8000

Emplacements réservés

Numéro	Localisation	Références cadastrales	Désignation	Superficie	Bénéficiaire
E1	Champ Perard / cimetière	B226p	Extension cimetière	493 m²	Commune
VR1	Le village	A1360p, A493p	Cheminement modes doux	196m² (3m de large)	Commune
VR2	Champ Perard	B243p, B241p, B240p, B725p, B726p	Cheminement modes doux	1228 m² (4m de large)	Commune
VR3	A la Croix/ La Galopière	A1168p, A174p, A175p, A176p	Cheminement modes doux	1128 m² (3m de large)	Commune

Pièce : 04	arrêt du projet : 9 Mars 2026	enquête publique :	approbation :



Zonage

- A : zone agricole à protéger en raison du potentiel agronomique et économique des terres
- Aco : secteur de la zone A couvrant les espaces à enjeux pour les fonctionnalités écologiques du territoire
- Ag : secteur de taille et de capacité d'accueil limitées dédié à de l'accueil touristique
- AUA : zone à urbaniser à court ou moyen terme destinée à assurer le développement résidentiel de la commune
- N : zone naturelle à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels et des paysages
- Nco : secteur de la zone N couvrant les espaces à enjeux pour les fonctionnalités écologiques du territoire
- UAA : zone urbaine centrale correspondant à la centralité du village
- UAB : zone urbaine correspondant aux premières extensions du village
- UB : zone urbaine résidentielle correspondant aux principaux secteurs d'extensions pavillonnaires et collectifs en continuité du centre bourg
- UC : zone urbaine résidentielle correspondant aux secteurs d'extensions pavillonnaires excentrés par rapport au centre bourg
- UI : zone urbaine dédiée aux zones d'activités économiques
- Ula : secteur de la zone UI dédié au développement du site d'activités Crystal

Dispositions relatives à la mise en oeuvre des projets urbains et à la maîtrise de l'urbanisation

- Changement de destination
- Emplacement réservé
- Orientation d'aménagement et de programmation (OAP)
- Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL)
- Linéaire d'activités à préserver

Dispositions relatives à la protection du cadre bâti, naturel et paysager

- Boisement protégé
- Haies et alignements végétaux protégés
- Zones humides et ripisylves
- Patrimoine bâti protégé
- Petit patrimoine protégé
- Arbre remarquable protégé

Dispositions relatives à la prise en compte des risques, nuisances et pollutions

- Aléa d'inondation du Vieux-Jonc

